



Paris, le 2 mars 2011

Monsieur Claude GUÉANT
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et
de l'immigration
Monsieur Philippe RICHERT
Ministre auprès du ministre de l'intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur François BAROIN
Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat
Monsieur Georges TRON
Secrétaire d'État chargé de la fonction publique
Bâtiment Colbert
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Objet : préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève le vendredi 11 mars 2011 de 0 à 24 heures ainsi que pour les nuits en amont et en aval. Il concerne tous les agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour défendre la qualité de l'accueil des jeunes enfants.

Pour la Fonction Publique Territoriale, nous exigeons :

- ✓ l'abrogation du « décret Morano » et sa non application dans les Etablissements d'Accueil de la Petite Enfance
- ✓ la Création de nouvelles structures collectives pour répondre aux besoins d'accueil des familles
- ✓ de réelles formations professionnalisantes pour les assistantes maternelles
- ✓ la mise en place de réelles négociations par un plan d'urgence pour l'accueil de la Petite Enfance.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Erik CALVET